

RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



Communiqué de presse

De l'argent, il y en a pour nos services publics !

L'encre de la loi de finances dite « spéciale » n'était pas encore sèche, que le gouvernement s'est empressé de limiter drastiquement, pour la plupart des ministères, les crédits à leur attribuer.

Tout est donc fait pour empêcher le financement des services publics et de la Fonction publique, ces biens communs plus que jamais nécessaires pour que les droits des citoyen.nes et des usagers.res soient garantis et leurs besoins satisfaits. Il est tout aussi urgent de faire des politiques publiques des outils au service d'une nouvelle logique de développement, articulant transition écologique et reconquête des activités et des emplois, industriels notamment, sur le territoire.

De l'argent il y en a ! Le capital est gavé de fonds publics : plus de 210 milliards d'euros sont alloués chaque année aux entreprises, sans contreparties sociales ou environnementales, sans suivi ni évaluation de leur utilisation. Les dividendes distribués explosent : plus 50 % en 5 ans. Les 500 familles les plus riches concentrent 40 % du revenu national et 60% du patrimoine est détenu par 10% de la population.

Ainsi, sous l'aiguillon des marchés financiers, du patronat et des plus fortuné.es, le projet de loi de finances (PLF) 2026, proposé au débat de l'Assemblée nationale à partir du 12 janvier, est une nouvelle agression contre les services publics et la Fonction publique dont les citoyen.nes et les usager.es seront les premières victimes.

L'urgence, c'est possible et nécessaire, est à d'autres choix. **Pour la CGT, il faut rompre avec l'austérité budgétaire pour financer les services publics.**

Plutôt que de supprimer des milliers d'emplois d'agent.es, fonctionnaires et contractuel.les, il faut en créer partout où c'est nécessaire pour répondre à l'évolution des besoins de la population, comme par exemple dans la prise en charge du grand âge, les hôpitaux qui ont perdu près de 45.000 lits en 10 ans, l'Education nationale où 4000 suppressions de postes sont prévues malgré le déficit d'enseignant.es en France par rapport à nos voisins européens, compte tenu du nombre d'élèves.

Plutôt que de fermer des administrations, de supprimer des opérateurs et agences de l'Etat qui mettent en œuvre et évaluent les politiques publiques au plus près des territoires, **il faut assumer sur l'ensemble du territoire, y compris outre-mer, des services publics de pleine compétence et de proximité.**

Plutôt que d'étrangler sans cesse les collectivités territoriales et de les empêcher ainsi de financer les services publics territoriaux, d'investir dans la transition écologique (rénovation de bâtiments publics, d'écoles, etc.), de financer les associations dont les subventions ont déjà diminué de 40% en 3 ans

RELATIONS PRESSE CONFÉDÉRALES



(90.000 emplois menacés selon le Mouvement associatif), **il faut augmenter leurs moyens et dotations budgétaires.**

Comme pour l'ensemble du salariat, les conditions de vie des agent.es publics doivent être significativement améliorées :

- **Réduction du temps de travail,**
- **Augmentation des salaires et des traitements en valorisant notamment le point d'indice** des fonctionnaires qui ont perdu 25% de pouvoir d'achat en dix ans,
- **Égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes,
- **Refonte des grilles indiciaires**, formation et reconnaissance des qualifications pour sortir du travail précaire,
- **Financement des systèmes obligatoires et complémentaires de protection sociale.** Cela passe par l'abrogation de tout jour de carence et la rémunération à 100 % des arrêts maladie.

Parce que les services publics et la Fonction publique sont notre bien commun,

Parce qu'ils sont de puissants leviers de transformation écologique et sociale et de lutte contre les inégalités,

Parce qu'ils concourent à la cohésion et à l'inclusion sociales et plus largement à la démocratie,

La CGT exige des services publics et une Fonction publique au service du progrès social et de toute la société !

Elle appelle à la mobilisation pour des budgets et un projet de loi de finances 2026 construits sur d'autres bases.

Montreuil, le 9 janvier 2026